



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL**



Contact - Renseignements

Ligue Centre-Val de Loire de Handball - Tél. : 02.38.53.89.29

Internet : www.centre-handball.com – Email : 5400000.com@ffhandball.net

Modalités d'inscription :

L'ensemble des documents nécessaires à la pré-inscription est disponible via le lien suivant : **CLIQUEZ ICI.** Pour valider la **pré-réservation**, il est demandé de faire parvenir à la LCVLHB (par voie postale : 93 rue André Dessaux, 45400 Fleury les Aubrais ou par mail à : 5400000.com@ffhandball.net) les éléments suivants : un acompte de 200 € (*chèque ou virement*), la photocopie/scan d'une pièce d'identité de l'enfant, la photocopie/scan de la licence FFHandball, la photocopie/scan de la responsabilité civile des parents, la photocopie/scan de la carte vitale, la fiche sanitaire remplie et le règlement intérieur daté et signé.

L'inscription ne sera définitivement validée qu'une fois le dossier complet et la totalité du règlement reçus par la Ligue. Ces éléments doivent parvenir à l'organisateur **avant le 31 mai 2019.**

Paiement

La totalité de la somme demandée devra être acquittée **au plus tard au 31 mai 2019.** Une facture sera, si besoin, éditée par la LCVLHB à destination des parents du stagiaire.

La LCVLHB accepte le règlement en plusieurs fois sans frais (en 3 fois maximum). Les règlements pourront s'effectuer en plusieurs modes de paiement si besoin : chèque bancaire, virement, espèces, chèques vacances ou coupons sport. Les chèques bancaires doivent être à l'ordre de la LCVLHB, être envoyés au 93 rue André DESSAUX, 45400 Fleury les Aubrais et indiquer le nom du stagiaire au dos.

Conditions générales de fréquentation du stage

Toutes les personnes participantes au stage attestent avoir lu, daté et signé ce document. Chaque participant doit être licencié à la FFHB et avoir une licence compétitive de la saison 2018-2019.

Assurance

La Ligue Centre-Val de Loire de Handball est assurée à la MMA et bénéficie des garanties du contrat d'assurance police n°114 246 500. Cette assurance ne couvre pas les vols, dégradations, malveillance... Les stagiaires doivent être couverts par une responsabilité civile de particulier et individuelle d'accident.

Modifications de programme

L'organisateur du stage peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités,...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

Renvoi d'un stagiaire

L'organisateur du stage se réserve le droit d'exclure un stagiaire perturbant le déroulement du stage pour différentes raisons : comportement inapproprié par des propos grossiers, une tenue incorrecte, des actes violents, des paroles déplacées.

Cette exclusion sera définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement du séjour.

Désistement et remboursement

Annulation d'un stage confirmé :

Avant le 31 mai 2019	L'ensemble du séjour est remboursé sauf les frais de dossier (50€).
Entre le 31 mai et le 15 juin 2018	L'acompte n'est pas remboursé
Après le 15 juin 2018	L'ensemble du séjour n'est pas remboursé
Pour raison médicale, joindre certificat médical	L'ensemble du séjour est remboursé sauf les frais de dossier (50€).

La Ligue Centre-Val de Loire de Handball se réserve seule le droit d'annuler le séjour et ce sans préavis, avec remboursement des sommes déjà avancés pour le stage, en cas de manque d'effectifs.

Déclaration de séjour

Nos séjours sont déclarés à Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Ils répondent aux obligations réglementaires de qualité et à la sécurité des installations et de qualification de l'encadrement.

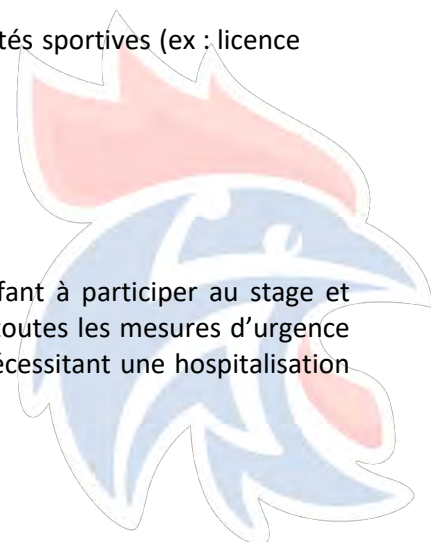
Certificat médical

Tout stagiaire doit pouvoir justifier d'une non contre-indication à la pratique des activités sportives (ex : licence FFHB ou certificat médical).

Autorisation des parents

Les parents, ou tuteurs légaux à la signature du règlement intérieur, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent aux responsables de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball de prendre toutes les mesures d'urgence concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

FFHANDBALL



Autorisation du représentant légal

Je soussigné(e) _____, autorise l'enfant

- à participer à l'ensemble des activités proposées dans le cadre du stage.
- à emprunter les navettes entre l'hébergement et le gymnase.

Droit à l'image

J'autorise la Ligue Centre-Val de Loire de Handball à photographier mon enfant pendant le séjour et à utiliser les photos sur les différents outils de communication de la structure (flyers, affiches ...)

Je n'autorise pas la Ligue Centre-Val de Loire de Handball à photographier mon enfant pendant le séjour et à utiliser les photos sur les différents outils de communication de la structure (flyers, affiches ...)

Fait à

Le

Signature (lu et approuvé)